



TOUS TI-TU-LAIRES SUR STATUT DE 1983 ! ET DANS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX DE RECHERCHE !

Document réalisé le 26/10/2004, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Le Budget 2005 vient d'être annoncé par le Gouvernement à grands renforts de publicité sur « *le milliard supplémentaire accordé pour la recherche* ». Parallèlement, les « *Assises Nationales des Etats Généraux de la Recherche* » vont s'ouvrir très bientôt à Grenoble. Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche, F. Fillon, devrait être présent à l'ouverture et un membre du gouvernement conclure les travaux de ces Assises, pour aboutir à des propositions pour une Loi d'Orientation et de Programmation (LOP).

Les personnels de toutes catégories (chercheurs, ITA, hors statuts) qui ont participé au mouvement de ce printemps dans les organismes publics de recherche et les Universités pour exiger le rétablissement des 550 postes supprimés, l'arrêt de la précarisation des emplois et des financements des laboratoires auraient-ils été entendus ?

Avec le budget 2005 et les diverses mesures structurelles déjà prises depuis le printemps, le gouvernement montre dans la pratique son programme pour la future LOP :

- **Concernant l'emploi** : 0 création d'emploi de titulaire pour 2004 et 2005 dans la Recherche Publique, les 550 postes supprimés au budget 2004 étant simplement re-budgétés en 2005 ; seuls sont créés des postes « d'accueil haut niveau », donc de nouveaux CDD ; résultat : une précarité aggravée pour les jeunes.
- **Concernant le financement** : Toujours plus pour le patronat avec le crédit d'impôt-recherche, que l'on peut légitimement suspecter de financer plus la spéculation que la recherche ; Contractualisation à outrance avec encore plus de financement sur appel d'offres, mise en place d'une Agence Nationale de la Recherche (ANR) ; ... Mais où est l'augmentation significative du soutien de base des unités ?
- **Concernant les structures** : Multiplication des Fondations de Recherche ; Proposition d'établir des « *indicateurs de performances* » pour juger de l'activité (et donc du financement à venir) des organismes de recherche, par exemple pour l'INRA, un des indicateurs-clés serait « *la contribution à l'amélioration de la compétitivité des filières économiques* » ; Et aussi avancée vers des « pôles d'excellence » régionaux, appuyés sur le processus largement contesté de décentralisation-régionalisation et de transfert de fonctionnaires d'Etat vers les collectivités territoriales ; bref : une accélération du démantèlement des EPST.

Le programme gouvernemental n'a donc varié en rien malgré le mouvement de ce printemps.

La logique de réduction des dépenses publiques y prédomine, Recherche comprise. Le statut de titulaires est en ligne de mire, tout comme le caractère public et national du dispositif de recherche. En conformité avec les orientations avancées dans le projet de Constitution Européenne, la recherche publique est conçue avant tout comme dédiée à « la compétitivité des entreprises ».

Dans ce contexte, il est vraisemblable que le gouvernement tentera d'utiliser toute expression qui pourrait lui être utile pour justifier des mesures de démantèlement des statuts autant des personnels que des EPST. Y compris de simples ambiguïtés ou hésitations seront susceptibles de lui servir de point d'appui.

Quelle « crise de la recherche publique » ?

Depuis plus d'un an, de nombreux "experts" se penchent au chevet de la Recherche et avancent leurs solutions en oubliant tout simplement que ce sont les multiples gels et réductions budgétaires intervenus durant la dernière décennie et la limitation drastique des recrutements de titulaires ITA et chercheurs qui sont à l'origine de « la crise ». Faut-il développer des connaissances en relation avec le bien public ou privilégier la « compétitivité des filières économiques » sur-déterminante depuis le premier contrat d'objectifs Etat-INRA ?

Oui au statut de titulaire pour tous les agents, du DR à l'AGT ! Non aux CDD et à la précarité galopante !

Le statut de titulaires de la Fonction publique de l'Etat ne serait « pas assez réactif » pour la recherche, c'était le prétexte avancé pour la suppression de 550 postes de titulaires et la mise en place de CDD de 3 à 5 ans au budget 2004. Ici ou là, des avis « éclairés », le plus souvent auto-proclamés, reprennent cette logique en qualifiant le statut de titulaires de rigide donc « ringard » et contre-productif, et conseillent de ne recruter en titulaires que très tardivement, vers 40 ans.

Les connaissances requièrent souvent de longues périodes de recherches, l'exploration de pistes diverses dont seules quelques unes s'avèrent fructueuses dans l'immédiat. Ces risques et ce temps-là sont largement incompatibles avec un statut précaire. Pour la CGT-INRA, il y a donc nécessité de recruter à tous les niveaux, chercheurs et ITA, uniquement sur le statut de fonctionnaires d'Etat de 1983 pour au moins 3 raisons majeures : 1- la pérennité et la sécurité des équipes dans la prise de risque que supposent les hypothèses scientifiques ; 2- la liberté de développer des questions théoriques indépendamment de la solution de problèmes immédiats ; 3- la garantie de l'indépendance de jugement des chercheurs dans la mise au point, l'évaluation des innovations et de leurs implications par rapport au secteur marchand. Ces principes nous semblent valables aussi bien pour les catégories C (AGT et AJT), dont les fonctions sont actuellement livrées à la sous-traitance et à l'externalisation, que pour les jeunes chercheurs. Pour les doctorants, en s'appuyant sur les acquis du statut d'Attaché Scientifique Contractuel (ASC) de l'INRA, la généralisation d'un statut d'élève-fonctionnaire pourrait enfin permettre que leur travail soit reconnu en tant que tel ; et l'ouverture massive de postes de titulaires aux concours de recrutements CR dans les prochaines années nous semble la seule solution acceptable pour les docteurs.

Si le personnel de l'INRA s'est prononcé dans son immense majorité pour le maintien du statut de titulaires pour tous, la Direction Générale de l'INRA propose (dans son texte de contribution à la LOP) seulement le « *maintien de recrutement majoritaire de chercheurs titulaires* ». On appréciera tout particulièrement cette tournure qui, à la fois, pérennise (et accroît) la précarisation d'une partie des jeunes chercheurs et « oublie » tout simplement les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs. Et tandis que le personnel exprime un « *refus unanime de recours à l'emploi contractuel s'il s'agit de substitution aux agents titulaires* », la DG se prononce pour « *une politique d'accueil temporaire en augmentation sous forme contractuelle [...] en complément des agents accueillis dans le cadre des contrats de recherche* ».

D'autres avis dans le cours des Etats généraux préconisent de « *créer des CDD de 2 à 3 ans comme phase de transition pour les jeunes en attente d'embauche ou de reconversion* », ou encore de donner un « *statut de salarié* » à ces jeunes. Dans une situation marquée par des départs massifs en retraite et donc la nécessité de renouveler largement le personnel de la recherche publique en quelques années, pour la CGT-INRA toute proposition légitimant peu ou prou l'emploi de CDD ne peut que conforter la politique de précarisation du gouvernement, et notamment justifier de recrutements chercheurs déplacés vers CR1, voire DR.

Oui au maintien et au développement des EPST ! Non à la contractualisation et aux agences d'objectifs ! Augmentation significative du soutien de base de toutes les équipes !

Le maintien et le développement du potentiel de recherche publique est crucial, non pour suppléer aux manques d'investissement du privé, mais pour assurer un développement des connaissances et des innovations orientées vers la satisfaction des besoins sociaux de la nation. Par exemple, la qualité de l'eau, de l'air, des paysages, la biodiversité dans les régions agricoles et forestières ne sont pas des marchandises : seul le public peut investir efficacement dans ces domaines. La forme juridique EPST permet d'assurer la **cohérence au plan national** de ces recherches. Changer une variété par exemple, peut entraîner une refonte des techniques de culture, de l'assolement, du réseau de distribution et même des relations sociales et familiales. Étendues à de très vastes territoires, certaines innovations modifient l'environnement, et la mobilisation de disciplines extrêmement variées est souvent nécessaire pour en analyser les effets. Développer une politique de recherche au sein d'un EPST permet justement de **mobiliser le réseau** de chercheurs et ingénieurs de toutes disciplines, réseau naturellement entretenu par l'animation des départements de recherches, doubles garants de l'excellence scientifique et de la pertinence socio-économique. L'EPST, fonctionnant en « guichet unique » est mieux à même **d'appréhender** tous les aspects **d'une demande** sociale, notamment son adéquation avec l'intérêt général. Il permet de la traduire en questions de recherche, de proposer des solutions, impliquant le cas échéant un partage avec d'autres établissements de recherche entre lesquels équipes et matériels peuvent, grâce à des statuts et règles similaires, circuler librement. La **cohérence** d'une politique de recherche est assurée par la **régulation du développement des équipes** et l'équilibre de **l'implantation sur l'ensemble du territoire**. Elle s'appuie sur un recrutement national et la formation continue des jeunes chercheurs et ITA. Enfin, la structure nationale d'EPST permet d'assurer la **diffusion des connaissances et des innovations** auprès de ceux qui les attendent dans des conditions de contrôle et de responsabilité claires. Le personnel INRA ne s'y trompe pas, puisque, d'après la synthèse des discussions, il a unanimement réclamé « *un engagement fort de l'Etat à long terme se traduisant par un engagement financier adéquat afin d'assurer de réelles missions de service public* ».

La DG développe une position inverse lorsque qu'elle souhaite que les organismes de recherche nationaux deviennent à la fois « *opérateurs de recherche et agences de programmation et de moyens ouvertes aux acteurs français et européens* », la mise en œuvre simultanée de ces deux fonctions ne pouvant relever que du grand écart. Cette position est complémentaire d'une politique de contractualisation à tout crin, où la recherche ne se développerait que sur des projets ciblés à court terme, financés par des Agences sur appels d'offres. **Le système de contrats d'objectifs quadriennaux entre l'Etat et les EPST, que nous avons dénoncé depuis le départ, est porteur de cette dérive.** L'idée centrale de la contractualisation est de rogner les marges de manœuvre des EPST et de les orienter vers des thématiques imposées d'en haut à partir de visions économiques et politiques à caractère éminemment temporaire. La mise en place d'indicateurs de performances vise à encore accentuer ces pressions. **Pour la CGT-INRA, c'est uniquement en augmentant de manière très significative le soutien de base annuel (récurrent) de TOUTES les équipes, sans avoir à passer par des appels d'offres externes ou internes, que l'on pourra réellement avancer. C'est incompatible avec la multiplication des Agences, fussent-elles agence-ESPT.**

En complément, **la volonté affichée de créer des pôles régionaux d'excellence, ne peut que remettre en cause la définition d'une politique nationale de recherche en opposant de fait les « pôles » les uns aux autres dans le cadre des appels d'offres.** L'objectif, directement inspiré de la mise en place d'une Europe des Régions en remplacement des Etats-Nations, ne peut s'apprécier qu'en lien avec la politique de réduction des dépenses publiques. Il vise notamment à réaliser des « économies d'échelle », en mutualisant, supprimant les services et emplois dits « doublons », donc en déplaçant des personnels, avec toutes les conséquences scientifiques et sociales que cela peut avoir. N'est-ce pas aux prémisses que l'on assiste actuellement à l'INRA avec une multiplication de fermetures d'unités, d'abandons d'activités, de restructurations, de fusions de services qui vont à l'encontre d'une couverture harmonieuse du territoire ? N'est-ce pas aussi une telle économie d'échelle qui est visée par les propositions avancées ici ou là d'un regroupement partiel ou total de certains EPST et d'EPIC, comme INRA-CIRAD-CEMAGREF, ... ?

La discussion sur le budget de la recherche 2005 s'ouvre au Parlement le 4 novembre.

LE 4 NOVEMBRE : PARTICIPEZ AUX RASSEMBLEMENTS DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE (et les préfectures en province) avec la CGT-INRA et les autres syndicats de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour dénoncer ce budget 2005 et faire valoir nos revendications en matière d'emploi et de statut